publica
LA PRÉVOYANCE

Investir de manière responsable 2024



Table des matières

En bref: ce que nous avons réalisé en 2024 3

1 Nos approches et nos objectifs 4
1.1 Investir de manière responsable chez PUBLICA 4
1.2 Chiffres clés: aperçu au 31 décembre 2024 8

2 Test climatique PACTA 2024 11

3 Ce que nous avons réalisé dans les catégories d'actifs 13
3.1 Emprunts en CHF et emprunts d'État 13
3.2 Emprunts d'entreprises et actions 13
3.3 Immobilier Suisse 15
3.4 Placements sur le marché privé 16
3.5 Métaux précieux 19

4. Conclusion 20

En bref: ce que nous avons réalisé en 2024

Exercice des droits d'actionnaire

Engagement	Exercice des droits de vote
– Poursuite du dialogue sur les thèmes ESG avec 525 entreprises, et avec 217 d'entre elles sur des sujets liés au climat. – 15 cas de dialogue ont été conclus avec succès.	– Les droits de vote sont exercés dans les 119 entreprises suisses. – À l'étranger, 292 entreprises ont voté sur tous les points à l'ordre du jour.

Intégration dans le portefeuille de titres

– Emprunts d'État: mise en œuvre des indices de référence ESG sur mesure pour investir dans les emprunts d'État de pays émergents achevée.
– Placements sur le marché privé: poursuite de la mise en œuvre progressive de l'investissement responsable dans les placements sur le marché privé en collaboration avec nos gestionnaires de fortune externes.
– Métaux précieux: une grande partie du stock d'or a été échangée contre des lingots fabriqués en 2012 ou plus récemment. Le respect de normes minimales est ainsi garanti.
– Participation au quatrième test climatique PACTA de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI).

Critères négatifs	Analyse stratégique des risques	Critères positifs
– Exclusion de 223 entreprises.	– Le thème d'une aggravation de la situation concernant la Chine et Taïwan est analysé de manière approfondie. – Poursuite du développement des connaissances sur le thème de la biodiversité.	– Financement de placements verts (CHF 838 mio) et d'infrastructures sociales (CHF 485 mio) dans le domaine des placements sur le marché privé.

Intégration dans des placements immobiliers directs

– Les émissions de CO_2 pour le scope 1 ont été réduites de 5,7% selon le monitoring énergétique interne. Les raisons sont les variations cycliques, les optimisations de l'exploitation des chauffages ainsi que les acquisitions et le développement de projets conformément aux critères de durabilité définis*.
– Participation au quatrième test climatique PACTA volontaire de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) ainsi qu'au «Rapport et indice de référence CO_2 de REIDA 2024»: les deux évaluations ont montré que le portefeuille immobilier de PUBLICA présentait à la fois une intensité carbone et une intensité énergétique inférieures à celles de l'indice de référence.

Acquisitions (exemples)	Optimisations du portefeuille existant (exemples)
Acquisition «Route de la Feuillère» à Lausanne: – Lotissement acquis dans un endroit bien desservi et avec un large éventail de logements. – Installation photovoltaïque avec RCP, chauffage urbain, norme Minergie.	– Optimisation des chauffages dans environ un tiers des immeubles depuis fin 2022. – Remplacement ou planification du remplacement du chauffage à énergie fossile par une énergie renouvelable dans trois immeubles. – Dans la cour de l'ensemble résidentiel et commercial «Erlentor» à Bâle, environ 1 050 m^2 de surfaces environnantes ont été désimperméabilisées et végétalisées, et des endroits pour s'asseoir ont été ajoutés. Cela améliore le climat extérieur, rend la vie plus agréable et offre un habitat à différents animaux. Pour en savoir plus, consultez notre site web.

* Les valeurs de CO_2 du portefeuille sont toujours indiquées sur la base de données de l'«exercice –1». Les effets des acquisitions, des développements de projets et des optimisations du portefeuille au cours de l'année sous revue 2024 sur l'intensité carbone ne pourront être relevés que dans les années à venir.

1 Nos approches et nos objectifs

Au cours de l'année sous revue, nous avons participé au test climatique PACTA soutenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Les résultats montrent que le portefeuille de PUBLICA est sur la bonne voie dans certains domaines et qu'il a encore un potentiel de rattrapage dans d'autres. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet au chapitre 2. Nous avons analysé pour la première fois l'impact de la dette privée d'infrastructure sur la base des objectifs de développement durable de l'ONU. L'évaluation figure au chapitre 3.4. Grâce à une approche simple et pragmatique, nous avons étendu le concept «Investir de manière responsable» à nos lingots d'or physiques. Ainsi, toutes les catégories d'actifs importantes sont désormais couvertes. Vous pourrez lire au chapitre 3.5 la manière dont la mise en œuvre a été effectuée pour l'or. D'autres thèmes et activités sont mentionnés dans les chapitres suivants.

1.1 Investir de manière responsable chez PUBLICA

Gouvernance

Nos organes se penchent de manière approfondie sur le thème «Investir de manière responsable»: la Commission de la caisse est l'organe de conduite suprême de PUBLICA. Elle définit les principes et les objectifs du concept «Investir de manière responsable». Le Comité de placement conseille la Commission de la caisse à ce sujet. Il est en outre chargé de veiller à ce que les différentes approches de l'investissement responsable soient mises en œuvre dans les différentes catégories d'actifs. En 2024, la Commission de la caisse a adopté le concept actualisé «Investissement responsable». Le Comité de placement s'est penché explicitement sur les approches de l'investissement responsable lors de cinq de ses six séances ordinaires.

Stratégie

Investir de manière responsable fait partie intégrante de notre obligation de diligence fiduciaire et le concept est ancré dans le règlement concernant les placements. Nous investissons de manière responsable en prenant en compte l'environnement, la société et la gouvernance d'entreprise responsable (critères ESG) dans le cadre du placement de la fortune de prévoyance de nos personnes assurées. Nous entendons ainsi améliorer le rapport entre risque et rendement sur le long terme. Le fait de renoncer intentionnellement à un rendement conforme à celui du marché n'est pas autorisé par la loi. Afin de tenir compte des critères écologiques, sociaux et de gouvernance d'entreprise responsable dans le cadre du placement de la fortune de prévoyance, PUBLICA suit différentes approches en fonction des catégories d'actifs. Ces approches sont décrites plus en détail dans notre concept «Investir de manière responsable».

Aperçu: quelle approche pour quelle catégorie d'actifs

Catégories d'actifs	Part dans le portefeuille global[1]	Exercice des droits d'actionnaire		Intégration dans le portefeuille de titres			Intégration dans les placements immobiliers directs	
		Engagement[2]	Exercice des droits de vote	Critères négatifs	Analyse stratégique des risques	Critères positifs	Projets de nouvelles constructions	Projets d'assainissement
Emprunts en CHF et emprunts d'État, y compris placements sur le marché monétaire	30%	●		●	●			
Emprunts d'entreprises et actions	37%	●	●	●	●	●		
Immobilier Suisse	9%	●					●	●
Placements sur le marché privé	21%			●	●	●		
Métaux précieux	3%			●				

[1] Conformément à la stratégie de placement 2022 des caisses de prévoyance ouvertes.
[2] Le dialogue est actuellement mené avec des entreprises dans les catégories d'actifs concernées.

Gestion des risques

Scénarios Chine-Taïwan

La situation relative à la Chine et Taïwan pourrait s'aggraver. En 2024, ce thème a fait l'objet d'une analyse approfondie et les options d'action possibles pour le portefeuille de PUBLICA ont été examinées. Les analyses montrent que les scénarios de conflit étudiés auraient des répercussions importantes sur de nombreuses catégories d'actifs. Les résultats de l'analyse seront pris en compte lors de la prochaine révision de la stratégie de placement de PUBLICA.

Adaptation au changement climatique

En 2024, nous avons commencé à mettre en œuvre des indices de référence ESG sur mesure pour les emprunts d'État de pays émergents. Nous tenons compte, entre autres, des risques climatiques transitoires et physiques afin de déterminer la pondération de chaque pays dans le portefeuille d'emprunts d'État de pays émergents.
En outre, nous avons revu l'an dernier nos indices boursiers climatiquement efficaces. En appliquant ces indices, nous cherchons à réduire les risques et à augmenter les opportunités liés au climat dans le portefeuille d'actions. L'examen a montré que les attentes à l'égard des indices de référence climatiquement efficaces ont été satisfaites en termes de rendement, de risque et d'amélioration de divers indicateurs climatiques depuis leur introduction en 2020 et 2021. Le Comité de placement a décidé de continuer à prendre en compte les risques et les opportunités liés au climat dans le portefeuille d'actions.

Perte de biodiversité

Nous avons poursuivi le développement de nos connaissances sur le thème de la biodiversité. Dans ce but, nous avons examiné différentes méthodes de mesure pour évaluer les risques financiers liés à la perte de biodiversité. L'une d'entre elles, ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure), nous a permis de réaliser une première évaluation. ENCORE montre dans quelle mesure différents secteurs dépendent des services écosystémiques, c'est-à-dire des avantages que procurent les écosystèmes.
L'analyse réalisée avec ENCORE a révélé que les secteurs suivants présentent un nombre important de processus d'affaires qui dépendent de services écosystémiques, et notamment de l'accès à l'eau:

- biens de consommation industriels, non essentiels, de base,
- matières premières,
- entreprises d'approvisionnement et
- énergie.

Si les services écosystémiques sont affectés ou perdus, cela pourrait perturber les processus commerciaux et entraîner des pertes financières pour les entreprises de ces secteurs. Dans les secteurs suivants, il semble y avoir moins de processus d'affaires qui dépendent fortement des services écosystémiques:

- finances,
- technologie,
- santé,
- télécommunications et
- immobilier.

Cependant, l'analyse ENCORE n'inclut pas les chaînes de création de valeur des entreprises. Il peut donc y avoir des interdépendances importantes qui ne sont pas prises en compte ici. Indépendamment d'estimations plus ou moins précises, il est clair que pratiquement toutes les entreprises sont directement ou indirectement concernées par la perte de biodiversité. La perte de biodiversité est donc un risque systémique qui ne peut guère être écarté. C'est pourquoi l'approche actuelle de l'engagement est la manière la plus appropriée d'aborder le sujet. Pour en savoir plus, consultez le site web de la SVVK-ASIR. Dans quelques années, lorsque les méthodes de mesure seront plus sophistiquées, une nouvelle évaluation sera effectuée.

Thèmes prioritaires et objectifs

PUBLICA souhaite s'améliorer en permanence en matière d'investissement responsable. Nous sommes particulièrement attentifs à ces aspects, car ils peuvent influencer le profil risque/rendement du portefeuille:



Environnement: risques climatiques et neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard



Société: respect des droits humains et du travail par les entreprises



Gouvernance d'entreprise: attentes clairement formulées concernant la composition du conseil d'administration et les rémunérations

Objectifs quantitatifs en matière de climat:

Objectifs par catégories d'actifs

	Objectif	**Part dans le portefeuille global[1]**	**État**
Portefeuille global	Neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard	100%	Mise en œuvre en cours
Actions Suisse	1. Réduction des risques de transition de 30% par rapport à l'indice de référence 2. Augmentation des opportunités de transition de 30% par rapport à l'indice de référence 3. Réduction des risques physiques de 30% par rapport à l'indice de référence	6%	Atteint
Actions de pays industrialisés et de pays émergents	1. Réduction des risques de transition de 50% par rapport à l'indice de référence 2. Augmentation des opportunités de transition de 50% par rapport à l'indice de référence 3. Réduction des risques physiques de 50% par rapport à l'indice de référence	26%	Atteint
Emprunts d'entreprises États-Unis et Europe	Réduction de l'intensité CO_2e d'au moins 40% par rapport à l'indice de référence	5%	Atteint
Immobilier Suisse	Réduction des émissions de CO_2e (scope 1) à 5,6 kg CO_2e/m^2 de surface de référence énergétique (SRE) d'ici 2030 et à 4,2 kg CO_2e/m^2 SRE d'ici 2035	9%	Mise en œuvre d'ici 2030 ou 2035

[1] Conformément à la stratégie de placement 2022 des caisses de prévoyance ouvertes.

État de la réalisation des objectifs

Pour l'indice boursier climatiquement efficace sur mesure, nous disposons de trois métriques: risques et opportunités de transition, risques et opportunités physiques. Nous vérifions tous les six mois si les trois métriques sont de 30 à 50 pour cent supérieures à l'indice de référence: tel a bien été le cas en 2024.
Pour les emprunts d'entreprises, nous avons convenu avec les gestionnaires de fortune externes de réduire l'intensité carbone d'au moins 40 pour cent par rapport à l'indice de référence existant. Nous avons atteint cet objectif en 2024.
En 2024, nous avons réduit de 5,7 pour cent les émissions de CO_2 des biens immobiliers détenus directement pour le scope 1, conformément au monitoring énergétique interne. Cela s'explique par les fluctuations cycliques, les optimisations de l'exploitation des immeubles existants et l'acquisition de deux projets de développement efficaces sur le plan énergétique.

Nous n'avons pas encore fixé d'objectifs climatiques quantitatifs pour les catégories d'actifs placements sur le marché monétaire, emprunts en CHF, emprunts d'État, placements sur le marché privé et métaux précieux.

Adhésions

L'adhésion à des organisations et initiatives reconnues nous facilite l'accès aux compétences d'experts en matière d'investissement responsable, nous aide à dialoguer avec les entreprises et favorise les échanges avec d'autres investisseurs institutionnels.

Nous sommes membres des institutions suivantes:
- ASIP – Association Suisse des Institutions de Prévoyance
- Climate Action 100+ (PUBLICA lui apporte son soutien)
- IIGCC Institutional Investors Group on Climate Change
- Inrate Responsible Shareholder Group
- SVVK-ASIR – Association suisse pour des investissements responsables
- UN PRI – Principes pour l'investissement responsable (Principles for Responsible Investment)
- Exemplarité Énergie et Climat

Par notre adhésion à la SVVK-ASIR, nous soutenons également les initiatives suivantes:
- Council on Ethics – Big Tech and Human Rights Investor Collaboration
- FAIRR – Farm Animal Investment Risk & Return
- Nature Action 100
- UN PRI Advance

Activités dans les adhésions

L'ASIP a publié en décembre 2024 la version révisée de la norme de reporting ESG. Le feed-back de PUBLICA y avait été intégré via la SVVK-ASIR.

PUBLICA participe désormais au Swiss Regional Policy Reference Group d'UN PRI. Ce groupe a été créé en été 2024 et fait partie du plus grand Global Policy Reference Group. Il s'occupe de thèmes réglementaires dans le domaine du développement durable en Suisse.

L'initiative Exemplarité Énergie et Climat a publié son rapport annuel en septembre 2024. PUBLICA y présente les progrès réalisés dans le cadre des mesures qu'elle a définies en collaboration avec les autres acteurs. Le rapport peut être consulté sur le site web de l'initiative Exemplarité Énergie et Climat.

Nous avons également signé les déclarations d'investisseurs suivantes en 2024:
- Call to Action: ISSB Global Adoption
- Investors Urge McDonald's Board to Improve Oversight of Child Labor
- Investor Statement in support of Climate Action 100+
- Global Investor Statement to Government on the Climate Crisis

1.2 Chiffres clés: aperçu au 31 décembre 2024

Exercice des droits de vote

	Suisse	en %	International	en %	Taux de transparence	Source
Entreprises pour lesquelles un vote a été effectué et part en % du capital investi (actions)	119	100%	292	28%	100%	Inrate / Minerva Analytics
Nombre de points à l'ordre du jour	2 687		5 020			Inrate / Minerva Analytics
dont acceptés	2 197	82%	3 846	77%	100%	
dont rejetés	490	18%	1 109	22%	100%	
dont abstentions	0	0%	65	1%	100%	

Dialogue

Adhésion à des initiatives d'engagement	Inrate Responsible Shareholder Group, SVVK-ASIR et soutien à Climate Action 100+
Une stratégie de gestion crédible est-elle mise en œuvre pour atténuer le changement climatique?	Oui
Lien vers la stratégie de gestion climatique et rapport	Site web de la SVVK-ASIR

	Nombre[1]	en %	Taux de transparence	Source
Entreprises avec lesquelles un dialogue est engagé et part en % du capital investi (actions)	525	26%	100%	Inrate / SVVK-ASIR / Climate Action 100+
Entreprises soumises à une stratégie active d'engagement climatique et part en % du capital investi (actions)	217	13%	100%	Inrate / SVVK-ASIR / Climate Action 100+

[1] Sans compter deux fois les entreprises avec lesquelles Inrate, SVVK-ASIR et Climate Action 100+ dialoguent.

Explications relatives aux chiffres clés concernant l'exercice des droits de vote et la conduite du dialogue

Les résultats des chiffres clés sont expliqués plus en détail au chapitre 3.2 Emprunts d'entreprises et actions.

Chiffres clés sur le thème du climat

Emprunts d'État (22% du portefeuille de PUBLICA)	Unités	Porte-feuille	Indice de référence[2]	Taux de transparence[3]	Source
Intensité carbone moyenne pondérée (émissions liées à la production)	Tonnes d'émissions de CO_2e par million de CHF de PIB	137	211	100%	Beyond Ratings

Emprunts d'entreprises (5% du portefeuille de PUBLICA)	Unités	Porte-feuille[4]	Indice de référence	Taux de transparence	Source
Empreinte carbone (scope 1 + 2)	Tonnes d'émissions de CO_2e par million de CHF de capital investi	59	109	95%	MSCI
Empreinte carbone (scope 3)		506	528	96%	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée (scope 1 + 2)	Tonnes d'émissions de CO_2e par million de CHF de chiffre d'affaires	131	254	96%	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée (scope 3)		846	910	96%	MSCI
Exposition au charbon	en %	1,1%	3,1%	96%	MSCI
Exposition à d'autres combustibles fossiles	en %	14,4%	16,8%	96%	MSCI
Pourcentage d'entreprises du portefeuille avec des objectifs de neutralité carbone vérifiés et des objectifs intermédiaires crédibles	en %	24,4%	24,9%	96%	MSCI
Potentiel de réchauffement global (scénario de 1,5°C)	en degrés Celsius	2,4	2,5	96%	MSCI

Actions (32% du portefeuille de PUBLICA)	Unités	Porte-feuille[4]	Indice de référence	Taux de transparence	Source
Empreinte carbone (scope 1 + 2)	Tonnes d'émissions de CO_2e par million de CHF de capital investi	28	51	100%	MSCI
Empreinte carbone (scope 3)		226	338	100%	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée (scope 1 + 2)	Tonnes d'émissions de CO_2e par million de CHF de chiffre d'affaires	74	131	100%	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée (scope 3)		610	906	100%	MSCI
Exposition au charbon	en %	0,4%	1,2%	100%	MSCI
Exposition à d'autres combustibles fossiles	en %	3,8%	8,7%	100%	MSCI
Pourcentage d'entreprises du portefeuille avec des objectifs de neutralité carbone vérifiés et des objectifs intermédiaires crédibles	en %	25,4%	21,9%	99%	MSCI
Potentiel de réchauffement global (scénario de 1,5°C)	en degrés Celsius	2,2	2,6	99%	MSCI

[2] Indices de référence utilisés
Emprunts d'État = 82% FTSE World Government Bond Index + 18% FTSE Emerging Markets Government Bond Index
Actions = MSCI All Country World Investable Market Index
Emprunts d'entreprises = 40% Bloomberg Euro Intermediate Corporate Index (80% Investment Grade 20% High Yield Index) + 60% Bloomberg US Intermediate Corporate Index (80% Investment Grade 20% High Yield Index)
Immobilier Suisse = indice de référence REIDA

[3] Le taux de transparence se rapporte à chaque fois au portefeuille.

[4] Les indicateurs climatiques pour les emprunts d'entreprises et les actions ont été calculés sur la base de la version 1 des Swiss Climate Scores.

Immobilier Suisse (9% du portefeuille de PUBLICA)	Unités	Porte-feuille[5]	Indice de référence	Taux de transparence	Source
Intensité carbone (scope 1 corrigée des variations climatiques)	kg CO_2e/m^2/SRE/an	8,5	–	100%	REIDA
Intensité carbone (scope 2 corrigée des variations climatiques)	kg CO_2e/m^2/SRE/an	2,2	–	100%	REIDA
Intensité carbone (scope 1 + 2 corrigée des variations climatiques)	kg CO_2e/m^2/SRE/an	10,7	13,0	100%	REIDA
Intensité énergétique	kWh/m^2 SRE/an	82,2	95,5	100%	REIDA
Mix de sources d'énergie – part d'énergies fossiles	en %	68%	–	100%	Amstein + Walthert
Mix de sources d'énergie – part d'énergies renouvelables	en %	30%	–	100%	Amstein + Walthert
Mix de sources d'énergie – part d'autres catégories d'énergie	en %	2%	–	100%	Amstein + Walthert

Immobilier international (9% du portefeuille de PUBLICA)	Unités	Porte-feuille[6]	Indice de référence	Taux de transparence	Source
Intensité carbone scope 1	kg CO_2e/m^2/an	9,5	–	76%	Gestionnaire de fortune
Intensité carbone scope 2	kg CO_2e/m^2/an	21,0	–	81%	Gestionnaire de fortune
Intensité énergétique	kWh/m^2/an	101,9	–	86%	Gestionnaire de fortune

Taux de transparence des catégories d'actifs[7] = 77%

[5] Les valeurs du portefeuille immobilier sont toujours rapportées avec un an de retard. La raison est qu'au moment de la clôture de la rédaction, tous les décomptes de frais accessoires n'étaient pas encore disponibles pour l'année sous revue. Les indicateurs sont calculés par REIDA et sa méthodologie.
[6] Les données pour l'immobilier international sont toujours rapportées avec un an de retard et sont basées sur le GRESB et sa méthodologie.
[7] Aucune donnée n'est disponible pour les catégories d'actifs placements sur le marché monétaire (3%), emprunts en CHF (5%), placements sur le marché privé (12%), métaux précieux (3%).

Explications concernant les chiffres clés sur le thème du climat

Emprunts d'État: comparé à l'indice de référence, le portefeuille d'emprunts d'État affiche de meilleurs résultats. Cela s'explique principalement par la forte pondération des emprunts d'État suisses dans le portefeuille des pays industrialisés et par l'introduction d'indices de référence ESG sur mesure pour les emprunts d'État de pays émergents.
Actions: comparé à l'indice de référence, le portefeuille d'actions affiche de meilleurs résultats. Cela s'explique en grande partie par la prise en compte systématique des opportunités et des risques liés au climat dans notre indice boursier climatiquement efficace sur mesure.
Emprunts d'entreprises: comparé à l'indice de référence, le portefeuille d'emprunts d'entreprises affiche de meilleurs résultats. Le portefeuille est moins exposé au charbon et aux autres combustibles fossiles que l'indice de référence. Toutefois, les scopes 3 du portefeuille et de l'indice de référence sont plus élevés que l'année précédente. Nous attribuons cela à l'ajout de 20 pour cent d'emprunts à haut rendement dans le portefeuille.
Immobilier: comparé à l'indice de référence (REIDA), le portefeuille immobilier affiche de meilleurs résultats. PUBLICA dispose d'un portefeuille immobilier récent et de grande qualité.

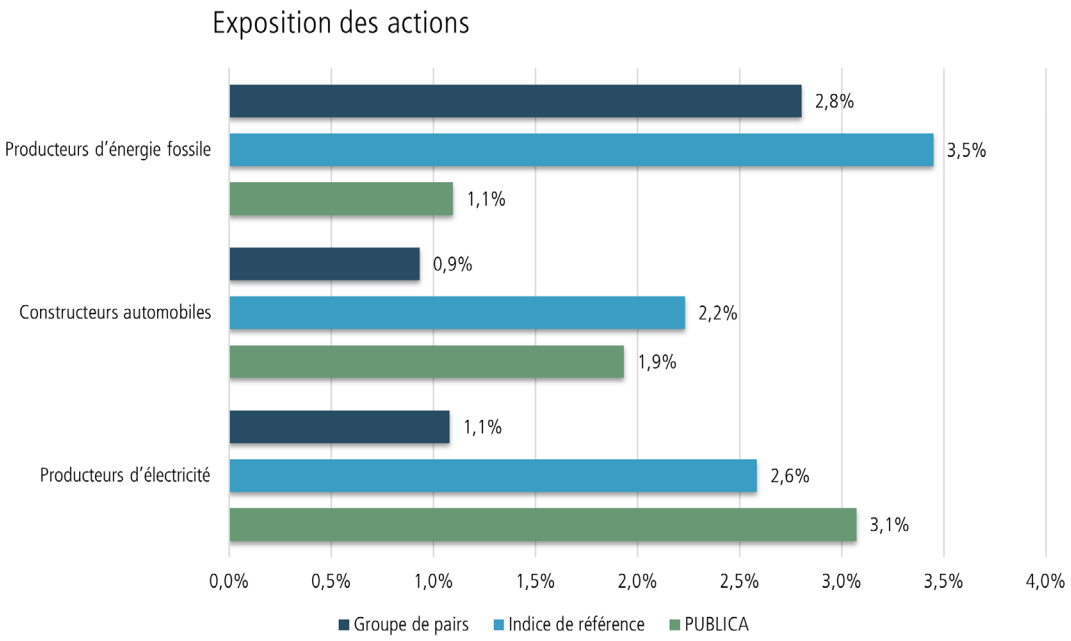
2 Test climatique PACTA 2024

PUBLICA a participé au test climatique PACTA. Ce test, soutenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), évalue les progrès du marché financier suisse et de certains établissements financiers vers l'objectif de la neutralité carbone d'ici 2050. 121 établissements financiers, dont des caisses de pensions, des assurances, des banques et des gestionnaires de fortune, ont participé à la quatrième édition du test PACTA. Outre les actions et les emprunts d'entreprises, l'immobilier et les hypothèques suisses ont également été analysés.

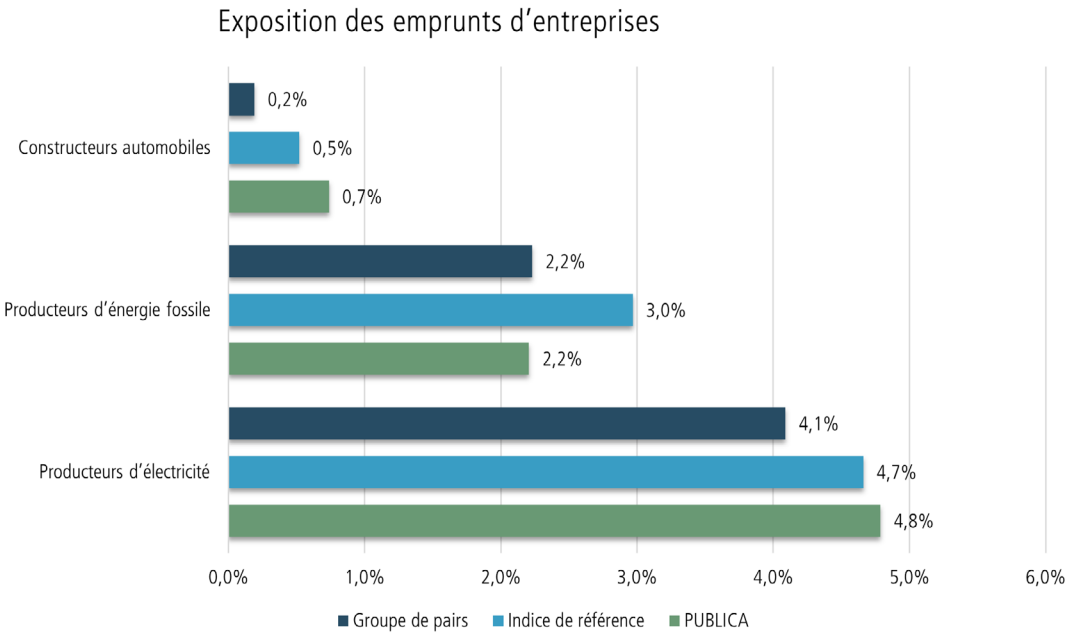
Pour les actions et les emprunts d'entreprises, PACTA mesure l'exposition du portefeuille dans les secteurs ayant une incidence sur le climat par rapport au marché et au groupe de pairs. Le groupe de pairs est constitué des 121 établissements financiers participants. PACTA évalue également les plans de production des entreprises du portefeuille et les compare à différents scénarios climatiques (alignement). Enfin, le rapport contient une évaluation qualitative des activités de dialogue (engagement).

Surpondération des producteurs d'électricité, sous-pondération des producteurs d'énergie fossile et des constructeurs automobiles

En ce qui concerne les actions, le portefeuille de PUBLICA présente une surpondération des producteurs d'électricité par rapport à l'indice de référence et au groupe de pairs (3,1%, indice de référence 2,6%, groupe de pairs 1,1%). En revanche, le portefeuille est nettement sous-pondéré en ce qui concerne les producteurs d'énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) (1,1%, indice de référence 3,5%, groupe de pairs 2,8%). Concernant les constructeurs automobiles, le portefeuille est moins exposé par rapport à l'indice de référence (1,9%, indice de référence 2,2%), mais surpondéré par rapport au groupe de pairs (0,9%). Pour les emprunts d'entreprises, les écarts par rapport à l'indice de référence et au groupe de pairs sont similaires dans les trois secteurs, mais nettement moins prononcés. Dans l'ensemble, le portefeuille de PUBLICA est moins exposé dans les secteurs ayant une incidence sur le climat que l'indice de comparaison.



Source: Exposition du portefeuille de PUBLICA dans les secteurs ayant une incidence sur le climat selon le test PACTA 2024



Source: Exposition du portefeuille de PUBLICA dans les secteurs ayant une incidence sur le climat selon le test PACTA 2024

Les entreprises ont besoin de temps pour s'adapter

L'analyse se concentre sur les secteurs pour lesquels des scénarios de transition ont été élaborés par des organisations reconnues telles que l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ces scénarios modélisent les adaptations techniques nécessaires pour atteindre les différents objectifs climatiques. Par exemple, l'accord de Paris vise à maintenir l'augmentation du réchauffement climatique en dessous de 2 degrés. Cela suppose que la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité passe de 28 pour cent aujourd'hui à 47 pour cent. Les plans de production publiés par les entreprises pour les cinq prochaines années permettent ainsi d'évaluer dans quelle mesure une entreprise est susceptible d'atteindre l'objectif climatique de Paris. Dans le portefeuille de PUBLICA, il y a des entreprises comme le distributeur espagnol Iberdrola, dont les capacités de production d'électricité suffisent aujourd'hui pour produire 69 pour cent d'énergie à faibles émissions. Iberdrola prévoit de continuer à développer les énergies à faibles émissions. Il s'agit d'un exemple positif. Mais il y a aussi des entreprises comme Power Assets Holdings de Hong Kong, dont les capacités de production d'énergie à faibles émissions sont inférieures à 2 pour cent et qui ne prévoit qu'une faible augmentation de ces capacités. De manière générale, les capacités prévues par les producteurs d'électricité dans le domaine des énergies renouvelables ne sont pas encore suffisantes pour atteindre les objectifs climatiques.

De bonnes nouvelles en revanche au sujet du charbon: tant concernant les actions que les emprunts d'entreprises, les producteurs d'électricité du portefeuille de PUBLICA vont réduire leur production d'électricité à base de charbon au cours des cinq prochaines années. Ils sont donc en bonne voie pour atteindre les objectifs climatiques. Cela montre que notre politique d'exclusion du charbon est efficace. En revanche, les producteurs d'énergie fossile et les constructeurs automobiles ne sont pas encore dans la bonne direction. En raison des longs cycles d'investissement dans le secteur de l'énergie, nous nous attendons à une adaptation lente dans ce domaine. En ce qui concerne les constructeurs automobiles, nous attendons dans de nombreux pays une adaptation plus rapide des plans de production au cours des cinq prochaines années, car la mobilité électrique est fortement encouragée. Comme le portefeuille est sous-pondéré dans ces deux secteurs, les risques liés au climat sont actuellement supportables pour PUBLICA.

3 Ce que nous avons réalisé dans les catégories d'actifs

3.1 Emprunts en CHF et emprunts d'État

Implémentation des indices de référence ESG achevée

En ce qui concerne les emprunts d'État de pays émergents, nous avons achevé la mise en œuvre des nouveaux indices de référence ESG sur mesure début 2024. L'objectif des indices de référence ESG est d'améliorer le profil risque/rendement des portefeuilles d'emprunt d'État. En collaboration avec FTSE Russell, l'univers des pays est défini et les critères ESG pour la pondération de ces pays dans l'indice sont mis en œuvre sur la base de certaines règles. Les pays qui entrent en ligne de compte pour les investissements sont sélectionnés sur la base de l'évaluation de Freedom House et du V-Dem-Instituts. Dans un deuxième temps, les pays sont sous-pondérés ou surpondérés dans l'univers qui en résulte sur la base de critères ESG. Pour ce faire, les critères suivants sont pris en compte:

- environnement: énergie, climat, ressources (y compris la biodiversité),
- société: inégalités, niveau d'emploi, capital humain et innovations, santé, bien-être social,
- gouvernance: corruption, efficacité et qualité des gouvernements, stabilité politique et absence de violence, état de droit, droit à la parole et responsabilité.

En outre, la liste des sanctions du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) sert de base pour exclure certains pays. La directive sur le traitement des sanctions contre les États et la liste actuelle des pays exclus est disponible sur le site web de la SVVK-ASIR.

3.2 Emprunts d'entreprises et actions

Poursuite du dialogue

Ces dernières années, nous avons poursuivi le dialogue avec nos partenaires spécialisés. La SVVK-ASIR mène le dialogue avec des entreprises en raison de violations systématiques et graves des normes ou sur des thèmes prioritaires tels que le climat, la biodiversité ou les droits humains. Pour en savoir plus sur les cas d'engagement en cours et ceux qui sont terminés, veuillez consulter le rapport de la SVVK-ASIR.

Pour deux entreprises (Xinjiang Zhongtai Chemical Co. Ltd, HDC Hyundai Development), le dialogue n'a pas abouti. La SVVK-ASIR recommande leur exclusion depuis 2024. PUBLICA met en œuvre ces recommandations.

En Suisse, Inrate a poursuivi le dialogue avec les entreprises sur les thèmes suivants:

- environnement: mesure des émissions de CO_2 (scope 3), produits durables et biodiversité,
- société: droits humains et gestion des risques psychosociaux,
- gouvernance d'entreprise: compétences au sein du conseil d'administration et critères ESG dans le système de rémunération.

Les progrès réalisés sont consignés dans le rapport d'engagement d'Inrate.

Les directives d'engagement de nos partenaires peuvent être consultées sur leur site web:

- SVVK-ASIR
- Climate Action 100+
- Inrate Responsible Shareholder Group

Exercice des droits de vote et soutien des résolutions d'actionnaires

Au nom de PUBLICA, notre conseiller en droits de vote a rejeté en 2024 18 pour cent des points à l'ordre du jour des entreprises suisses. Les thèmes affichant le taux de refus le plus élevé sont les suivants:

- marge de fluctuation du capital,
- augmentation du capital,
- élection du comité de rémunération,
- rapport de rémunération,
- rémunération de la direction et du conseil d'administration.

A l'étranger, le conseiller en droits de vote a refusé au total 22 pour cent de tous les points à l'ordre du jour. La plupart des refus concernaient les points relatifs à la rémunération. Tant en Suisse qu'à l'étranger, les refus portaient sur les points de l'ordre du jour relatifs aux rémunérations lorsque celles-ci étaient jugées trop élevées ou que les systèmes de rémunération n'étaient pas assez clairs.

En 2024, en raison de la stagnation du dialogue avec McDonald's sur le thème des droits du travail, PUBLICA a voté contre son CEO et président du conseil d'administration, Chris Kempczinski. Monsieur Kempczinski a certes été clairement réélu, mais il a obtenu de loin le plus mauvais résultat, avec près de cinq pour cent de voix contre lui. Ce vote ainsi que plusieurs lettres d'investisseurs cosignées par la SVVK-ASIR et PUBLICA ont poussé McDonald's à reprendre le dialogue. En outre, PUBLICA a soutenu une résolution d'actionnaires destinée à TotalEnergies. Cette résolution d'actionnaires a été coordonnée par Ethos et le «Forum pour l'investissement responsable» français. Elle demandait la séparation des fonctions de CEO et de président du conseil d'administration. Malheureusement, TotalEnergies n'a pas autorisé le vote concernant la résolution lors de l'assemblée générale annuelle. Même les actions en justice contre TotalEnergies n'ont pas été utiles[1].

Le détail de l'exercice des droits de vote pour les différentes assemblées générales est publié sur notre site web. La directive de vote pour l'exercice des droits de vote en Suisse et à l'étranger peut être consultée sur le site web d'Inrate.

Révision de l'approche des «indices de référence boursiers climatiquement efficaces»

Plusieurs années s'étant écoulées depuis le lancement des indices de référence boursiers climatiquement efficaces, nous avons procédé cette année à un examen critique de cette approche. Pour ce faire, nous avons d'abord examiné si les hypothèses retenues lors du développement de l'approche sont toujours valables. Parmi ces hypothèses, on peut par exemple se demander si les risques et les opportunités liés au climat ne sont qu'incomplètement reflétés dans les prix actuels du marché ou si les scénarios climatiques adoptés sont toujours réalistes. Dans un deuxième temps, nous avons analysé l'influence sur le résultat des placements: les écarts imputables à l'approche se situent, selon les régions, dans une fourchette de –1,6 pour cent et +0,2 pour cent (sur une base annuelle). Il convient de noter à ce propos que la période de mesure de trois ans est très courte.

Pour terminer, nous avons comparé notre approche de propriétaire avec des offres comparables d'un fournisseur d'indices renommé. Nous avons notamment examiné les indices de référence climatiques proposés par l'UE. Nous sommes parvenus à la conclusion que notre approche de propriétaire constitue toujours la meilleure solution pour le portefeuille, raison pour laquelle nous la maintenons.

Entreprises exclues

En 2024, 223 entreprises au total ont été exclues (218 l'année précédente). Les exclusions de la SVVK-ASIR peuvent être consultées sur son site web. Par ailleurs, les entreprises qui figurent sur la Global Coal Exit List d'Urgewald sont également exclues. Les entreprises avec lesquelles PUBLICA entretient un dialogue ou celles qui présentent un plan crédible de sortie du charbon font exception.

[1] Le communiqué de presse d'Ethos concernant la décision de justice peut être consulté ici: https://www.ethosfund.ch/fr/totalenergies-ethos-regrette-la-decision-de-la-justice

3.3 Immobilier Suisse

Réduction des émissions de CO_2 pour le scope 1

En 2024[2], les émissions de CO_2 pour le scope 1 ont pu être réduites de 5,7 pour cent selon le monitoring énergétique interne. La trajectoire de réduction prévoit des objectifs intermédiaires pour 2030 (5,6 kg CO_2e/m^2 SRE) et 2035 (4,2 kg CO_2e/m^2 SRE). La réduction des émissions est due à des fluctuations cycliques et aux raisons suivantes:

- optimisations d'exploitation lancées à partir du quatrième trimestre 2022 dans 24 des 83 immeubles existants,
- acquisition de deux projets de nouvelles constructions entre 2020 et 2022. Ceux-ci ont été achevés en 2022 et 2023 et présentent un bilan carbone nettement meilleur que le reste du portefeuille.

Cette année encore, PUBLICA a participé au «Rapport et indice de référence CO_2 de REIDA 2024». Au total, 31 investisseurs ont participé avec un total de 78 portefeuilles reflétant une valeur de marché de CHF 222 milliards. Comparé à l'indice de référence pair REIDA, le portefeuille de PUBLICA présente une efficacité énergétique supérieure de 13,9 pour cent et une intensité de gaz à effet de serre inférieure de 17,7 pour cent. Les émissions de CO_2 pour le scope 1 ont été réduites, conformément au «Rapport et indice de référence CO_2 de REIDA 2024», de 8,9 kg CO_2e/m^2 SRE (données de consommation 2022) à 8,5 kg CO_2e/m^2 SRE (données de consommation 2023).

Immobilier suisse

	Unités	2023	2022	Indice de référence 2023*	Taux de transparence	Source
Intensité carbone scope 1 (corrigée des variations climatiques)	kg CO_2e/m^2 SRE/an	8,5	8,9	–	100%	REIDA
Intensité carbone scope 2 (corrigée des variations climatiques)	kg CO_2e/m^2 SRE/an	2,2	2,4	–	100%	REIDA
Intensité carbone scope 1 + 2 (corrigée des variations climatiques)	kg CO_2e/m^2 SRE/an	10,7	11,3	13,0	100%	REIDA
Intensité énergétique du portefeuille	kWh/m^2 SRE/an	82,2	84,9	95,5	100%	REIDA

* Indice de référence = indice de référence REIDA groupe de pairs: mixte

Au cours de l'année sous revue, PUBLICA a participé au test climatique PACTA 2024 pour le portefeuille immobilier qu'elle détient directement. Le rapport de PACTA montre que le portefeuille immobilier de PUBLICA présente une intensité carbone et une intensité énergétique plus faibles que l'indice de référence.

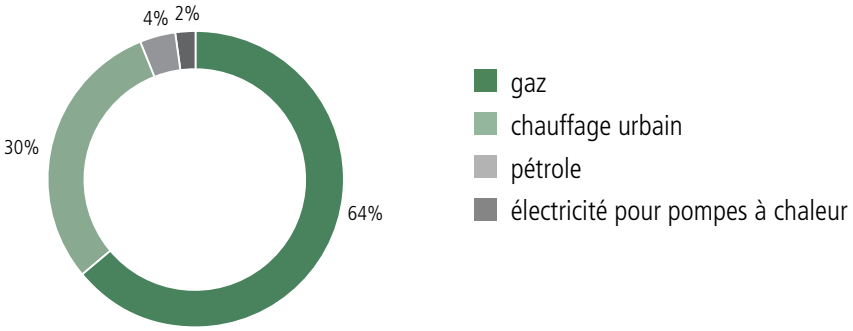
Remplacement des chauffages effectué ou planifié

Lorsque cela s'avère techniquement possible et faisable, les sources de chauffage fossiles sont remplacées par des énergies renouvelables dans le cadre des rénovations à grande échelle. Ainsi, en 2024, le chauffage de trois immeubles à Berne, Igis et Genève a été remplacé ou leur remplacement est prévu. L'impact sur le mix de sources d'énergie (chauffage) sera évalué au cours de ces prochaines années. L'évaluation des données de consommation par rapport à l'année sous revue est à chaque fois décalée d'un an.

[2] Les valeurs de CO_2 du portefeuille sont toujours indiquées sur la base de données «année du rapport de gestion -1». Les effets des acquisitions, des développements de projets et des optimisations du portefeuille au cours de l'année sous revue 2024 sur l'intensité carbone ne pourront être indiqués que dans les années à venir.

Pour réduire à moyen et long terme les émissions de CO_2 dans le mix énergétique du chauffage urbain (scope 2), des mesures ont été discutées en 2024 dans le cadre d'un atelier avec Exemplarité Énergie et Climat afin d'améliorer la transparence chez les fournisseurs ad hoc en ce qui concerne les mix énergétiques du chauffage urbain. Un groupe de travail de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) étudie les prochaines étapes.

Répartition des sources d'énergie (chauffage)



Source: Monitoring énergétique interne (données pour 2023)

3.4 Placements sur le marché privé

Gestionnaires de fortune externes: augmentation de la transparence

PUBLICA mandate cinq gestionnaires de fortune dans les catégories d'actifs dettes d'entreprise, d'infrastructure et immobilière. PUBLICA investit également dans 14 fonds immobiliers internationaux gérés par onze gestionnaires de fortune ainsi que dans trois fonds d'infrastructure gérés par trois gestionnaires de fortune.

Cette année, l'échange avec les gestionnaires de fortune a porté sur l'amélioration continue de la transparence dans les domaines de l'environnement, de la société et de la gestion d'entreprise responsable. La base de données s'est améliorée tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Cela permet aux gestionnaires de fortune de mettre à disposition des compte-rendus plus complets et d'optimiser les portefeuilles à moyen et long terme. Les gestionnaires de fortune ont également fait des progrès en matière de surveillance et de gestion des risques liés à la durabilité.

L'évaluation des rapports montre que:

- Tous les gestionnaires de fortune sont membres des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI), quatre d'entre eux sont en outre membres de l'initiative Net Zero Asset Managers et 14 des 19 gestionnaires de fortune se sont fixé un objectif de neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard.
- Les 14 fonds immobiliers participent au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) et affichent des résultats bons à très bons.

Fonds	2024		2023	
	étoiles	score	étoiles	score
AEW EUROCORE Fund	5	92	5	88
AXA CoRE Europe Fund	4	83	5	88
Dexus Shopping Center Fund	5	90	5	88
Dexus Wholesale Property Fund	5	88	5	93
GPT Wholesale Office Fund	5	90	5	94
Hines Pan-European Core Fund	5	93	5	93
LaSalle Property Fund	4	82	4	83
M&G Asia Property Fund	5	89	5	91
Nuveen Real Estate Asia Pacific Cities Fund	4	88	4	83
PGIM Real Estate European Core Diversified Property Fund	4	89	4	87
PRISA LP	4	93	4	86
RREEF America REIT II	5	88	4	84
BGO Diversified US Property Fund (nouveau)	4	85	–	–
BGO contrepartie Property Fund (nouveau)	4	87	–	–

– Deux fonds immobiliers affichent déjà une neutralité carbone. Six gestionnaires de fonds immobiliers ont fixé un objectif de neutralité carbone pour 2050, un gestionnaire pour 2040 et un gestionnaire pour 2030. Parmi eux, six ont fixé des objectifs intermédiaires au cours des années 2025–2030. Nous sommes en discussion avec les quatre gestionnaires qui n'ont pas encore d'objectif de neutralité carbone.

Fonds	Objectif de neutralité carbone	Année cible	Objectif intermédiaire
AEW EUROCORE Fund	Oui	2050	2030
AXA CoRE Europe Fund	Oui	2050	2025
Dexus Shopping Center Fund	Non	–	–
Dexus Wholesale Property Fund	Oui	2022	–
GPT Wholesale Office Fund	Oui	2020	–
Hines Pan-European Core Fund	Oui	2030	–
LaSalle Property Fund	Oui	2050	2030
M&G Asia Property Fund	Oui	2050	–
Nuveen Real Estate Asia Pacific Cities Fund	Oui	2040	2025
PGIM Real Estate European Core Diversified Property Fund	Non	–	–
PRISA LP	Non	–	–
RREEF America REIT II	Non	–	–
BGO Diversified US Property Fund (nouveau)	Oui	2050	2030
BGO contrepartie Property Fund (nouveau)	Oui	2050	2030

– Les cinq gestionnaires de fortune mandatés appliquent les mêmes directives concernant les exclusions que PUBLICA connaît pour les actions et les emprunts d'entreprises: exclusion des armes controversées, du charbon et des dialogues qui n'ont pas abouti. Pour les 14 fonds immobiliers et les trois fonds d'infrastructure, PUBLICA a moins d'influence sur la manière dont les critères d'exclusion sont définis.

Nos partenaires intègrent les questions environnementales et sociales dans leur processus d'investissement et ont adhéré à des initiatives. Nous sommes en mesure de présenter cette année pour la première fois une évaluation agrégée des chiffres clés relatifs au CO_2 et à l'énergie pour le portefeuille des 14 fonds immobiliers. Vous trouverez cette présentation ci-dessous. Pour toutes les autres catégories d'actifs, il y a encore des lacunes importantes dans la collecte de ces chiffres clés. Dans ce domaine, nous restons en contact étroit

avec les gestionnaires de fortune et de fonds afin d'améliorer les rapports à l'avenir. Actuellement, il n'est pas nécessaire de remplacer un partenaire en raison d'un manque d'efforts dans les domaines de l'environnement, de la société ou de la gouvernance responsable d'entreprise.

Première évaluation du portefeuille immobilier international

L'année dernière, PUBLICA a procédé à des échanges intensifs avec les gestionnaires de fortune des fonds immobiliers, ce qui a permis d'améliorer sensiblement la base de données. Comme pour l'immobilier Suisse, les intensités carbone de scope 1 et de scope 2 ainsi que l'intensité énergétique du portefeuille ont été évaluées. L'augmentation du taux de transparence est réjouissante. À cela s'ajoutent de légères améliorations de l'efficacité énergétique et de l'intensité des gaz à effet de serre dans le portefeuille de PUBLICA. Alors que le portefeuille immobilier suisse se concentre avant tout sur le secteur du logement, d'autres secteurs sont également fortement représentés dans le portefeuille immobilier international. Une comparaison entre les deux catégories d'actifs n'est donc possible que dans une certaine mesure. L'objectif pour les années à venir est d'augmenter encore le taux de transparence afin que PUBLICA puisse acquérir davantage de connaissances.

Immobilier international

	Unités	2022	Taux de transparence	2023	Taux de transparence	Source
Intensité carbone scope 1 du portefeuille	kg CO_2e/m^2/an	11,8	70%	9,5	76%	Gestionnaire de fortune
Intensité carbone scope 2 du portefeuille	kg CO_2e/m^2/an	25,4	72%	21,0	81%	Gestionnaire de fortune
Intensité énergétique du portefeuille	kWh/m^2/an	117,2	82%	101,9	86%	Gestionnaire de fortune

Financement de placements sociaux et verts

PUBLICA finance des placements sociaux (p. ex. écoles) à hauteur de CHF 485 millions et des placements verts (p. ex. énergies renouvelables) à hauteur de CHF 838 millions. Pour la catégorisation des placements sociaux et verts, nos gestionnaires de fortune externes s'appuient sur les Green, Social and Sustainability Principles. En ce qui concerne les énergies renouvelables dans la dette d'infrastructure, un investissement a été remboursé. D'autre part, nous n'avons pas réalisé de nouvel investissement. De ce fait, l'énergie produite a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Sur le plan des fonds propres, PUBLICA détient désormais aussi des investissements privés en infrastructure. Pour en savoir plus, consultez notre site web. Comme la nouvelle catégorie d'actifs est mise en place progressivement, nous ne disposons pas encore de données pour l'année 2024.

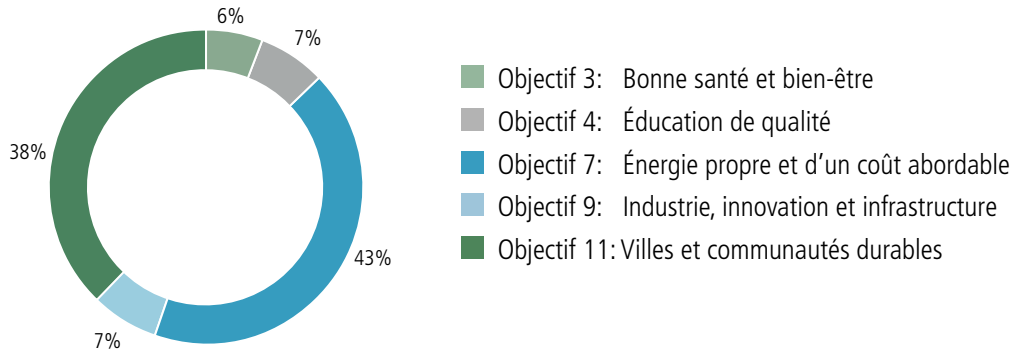
Investissements de PUBLICA dans des placements sous forme de dette privée d'infrastructure
Part de PUBLICA à la prestation globale en mégawatts (MW)

	Unités	2022	2023	2024
Installations photovoltaïques	MW	30	30	30
Parcs éoliens	MW	57	57	57
Centrales hydroélectriques	MW	18	18	18
Géothermie	MW	7	7	7
Chauffage urbain	MW	42	42	28
Total des énergies renouvelables	MW	154	154	140
Valeur de marché des investissements en énergies renouvelables	Millions de CHF	212	198	161
Valeur de marché du portefeuille de dette d'infrastructure	Millions de CHF	1 111	1 247	1 255

Classification de la dette d'infrastructure

En 2024, nous avons entrepris, avec notre partenaire Net Purpose, une première tentative afin de mesurer l'impact de notre dette d'infrastructure sur la base des objectifs de développement durable de l'ONU. L'évaluation réalisée a montré que près de 40 pour cent de notre dette d'infrastructure contribuent positivement au développement durable des objectifs 3, 4, 7, 9 et 11 de l'ONU, la contribution la plus importante portant sur les objectifs 7 et 11. La base de données est toutefois limitée. L'accent sera donc mis en 2025 sur l'amélioration de la collecte des données. Ainsi, les investissements pourront être classés de manière encore plus précise.

Répartition de la dette d'infrastructure avec une contribution positive sur la base des objectifs de développement durable de l'ONU



Source: Net Purpose et gestionnaires de fortune

3.5 Métaux précieux

Application de la norme

D'une manière générale, il convient de noter que les investissements dans les matières premières, qu'ils soient directs ou indirects (via des investissements sous forme d'actions ou d'emprunts d'entreprises de sociétés minières, de raffineries, de transformateurs ou de maisons de négoce), sont entachés de conflits écologiques et éthiques. On estime par exemple que l'extraction et le traitement d'une tonne d'or pur génèrent environ 31 000 tonnes d'émissions de CO_2.

Au cours de l'exercice 2024, nous avons évalué différentes possibilités d'intégrer également les placements en métaux précieux dans le concept d'«investissement responsable». Nous détenons la majeure partie des métaux précieux sous forme physique, principalement sous forme de lingots. Il s'agit de lingots standardisés qui peuvent être négociés sur le marché de l'or organisé et réglementé par la LBMA («London Bullion Market Association»). Seuls les lingots qui répondent aux exigences de la LBMA (norme «Good Delivery») sont admis au négoce.

En 2012, la LBMA a introduit la norme obligatoire «Responsible Gold Guidance». Celle-ci exige que toutes les lois locales en vigueur soient respectées lors de l'extraction, du traitement et du commerce. Elle fixe également des normes minimales en matière de droits humains, de financement des conflits et de blanchiment d'argent. Depuis son introduction en 2012, la norme a été continuellement élargie, notamment en ce qui concerne les aspects écologiques.

Une grande partie du stock d'or a été échangée contre des lingots fabriqués en 2012 ou plus récemment. Le respect de normes minimales est ainsi garanti. Aucune autre mesure n'a été prise en raison des coûts engendrés et de questions relatives à la faisabilité.

4. Conclusion

En comparaison avec le rapport de l'année dernière, les chiffres clés liés au climat n'ont, comme on pouvait s'y attendre, que peu évolué. Les modifications techniques requises pour les entreprises qui passent des énergies fossiles aux énergies renouvelables ainsi que les changements de comportement des États, des entreprises et des ménages prennent des décennies. C'est ce que montrent les résultats du test climatique PACTA, à savoir que les plans quinquennaux des entreprises sont sur la bonne voie, mais ne suffisent pas encore pour atteindre les objectifs climatiques de Paris.

L'évolution de l'immobilier suisse est réjouissante. Grâce à l'acquisition de bâtiments neufs de grande taille et au remplacement de chauffages à énergie fossile, les émissions de CO_2 ont diminué, de sorte que le portefeuille se trouve sur la trajectoire de réduction visée. Une évolution similaire peut être observée pour les biens immobiliers étrangers.

En ce qui concerne les actions et les emprunts d'entreprises, nos partenaires ont poursuivi le dialogue avec les entreprises dans les domaines du climat, de la biodiversité, des droits humains et du travail ainsi que de la bonne gouvernance. L'évolution de McDonald's est positive. La pression exercée par différents investisseurs, dont la SVVK-ASIR et PUBLICA, a contribué à la reprise du dialogue sur le thème des droits du travail.

En outre, nous avons réussi à classifier pour la première fois la dette privée d'infrastructure selon les objectifs de développement durable de l'ONU. Nous augmentons ainsi la transparence. En collaboration avec les gestionnaires de fortune externes et notre partenaire Net Purpose, l'équipe de PUBLICA a développé un questionnaire sur mesure qui permet d'attribuer qualitativement la dette d'infrastructure aux objectifs de développement durable pertinents de l'ONU.

Enfin, nous avons pu nous assurer, grâce à une approche pragmatique, que les réserves d'or détenues par PUBLICA respectent une norme reconnue en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de protection des droits humains. Mais l'analyse a aussi révélé que les investissements dans les métaux précieux sont liés à des violations du droit du travail et à des atteintes inévitables à l'environnement. Cela montre également les limites de la mise en œuvre de notre concept «Investir de manière responsable».

Afin que nous puissions améliorer le rapport, nous vous remercions de nous faire part de vos commentaires à ce sujet. N'hésitez pas à nous écrire sur info@publica.ch.

Disclaimer de nos partenaires

Source: MSCI. Calculated on MSCI Analytics.
Disclaimer available at: https://www.msci.com/notice-and-disclaimer-for-reporting-licenses

Source: Beyond Ratings. Disclaimer available at:
https://www.lseg.com/content/dam/ftse-russell/en_us/documents/other/beyond-ratings-data.pdf

Source: Net Purpose: Underlying company data is based on the latest published and public company information.

Source: Inrate. The Swiss Federal Pension Fund PUBLICA's partner for exercising voting rights at the annual general meetings of Swiss companies is Inrate AG. Votes are cast in accordance with the published voting guidelines and the list of criteria. Inrate supplies voting recommendations in advance of the annual general meetings and provides full support for reporting.

Caisse fédérale de pensions PUBLICA
Eigerstrasse 57
3007 Berne

Tél. +41 58 485 21 11
Fax +41 58 485 21 13
info@publica.ch
publica.ch